

produits techniques



Hydro 120

Hydrofuge solvanté

Liquide incolore solvanté destiné à l'hydrofugation des matériaux de constructions poreux. Utilisé dans les entreprises du bâtiment, entreprises de peinture....
Laisse respirer le mur. Il est totalement incolore et non collant.
Lutte contre les infiltrations d'eau, les poussées de mousses, les salissures...
S'applique sur tous les matériaux tels que : crépis, enduis, pierres naturelles, briques...

Mode d'emploi

S'utilise pur, par pulvérisation, en deux couches, du bas vers le haut, sur supports propres et secs.
Laisser sécher un minimum de 4 heures entre les couches.
La dernière couche sera appliquée jusqu'à saturation.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide
- Densité : 0,79 - 0,82

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Sur béton, enduits, crépis frais : attendre un minimum de 3 à 4 semaines avant de traiter.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Conditions inhérentes aux produits inflammables.

Sécurité selon FDS

Liquide inflammable, Catégorie 3.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Toxicité pour certains organes cibles, Catégorie 3.
Danger par aspiration, Catégorie 1.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche technique

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

30-06-2022 Ind. 10 ■



* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire française.